Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire
Date de publication: SHAB 25.06.2021
Date d'échéance prévue: 25.06.2023
Numéro de publication: KK04-0000020221

Entité de publication
Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Etat de collocation et inventaire BC Technologies S.A. en liquidation

Débiteurs:
BC Technologies S.A. en liquidation
CHE-105.230.884
allée des Défricheurs 4
2300 La Chaux-de-Fonds

Remarques juridiques:
Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.
Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours
Fin du délai: 15.07.2021

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours
Fin du délai: 05.07.2021

Lieu de dépôt des documents:
Office des faillites du canton de Neuchâtel,
rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier,
2053 Cernier

Remarques:
But : fabrication, modification, commercialisation de machines-outils pour l'industrie et activité de service dans ces domaines. Est également déposé l'inventaire mentionnant les biens revendiqués par des tiers. Dans le délai de dix jours dès le 25 juin 2021, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet des revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47,

49, 80 OAOF). À défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.